

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 10443 - 2016 B 00390 - 442 984 266 - AXO ET ACTIFS

AXO ET ACTIFS
Société par actions simplifiée
au capital de 240 000 euros
Siège social : 10 rue du Grand Launay
49000 ANGERS
442 984 266 - RCS ANGERS

ARRIVÉE AU GREFFE DE C.C.
LE 2 JUL. 2024

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à – 204 408.87 euros de la manière suivante :

Imputation sur le compte « Autres Réserves » : - 204 408.87 €

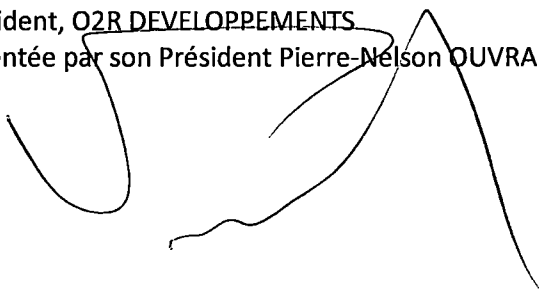
Compte tenu de cette affectation,
les capitaux propres de la Société s'élèvent à 761 639.62 €,
le solde du compte « Autres Réserves » s'élève à 483 719.62 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président, O2R DEVELOPPEMENTS
représentée par son Président Pierre-Nelson OUVARD



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS AXO ET ACTIFS 1 2

Adresse de l'entreprise 10 rue du Grand Launay 49000 ANGERS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 4 2 9 8 4 2 6 6 0 0 1 5 9 Nçant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	110 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	83 700	
	Constructions	AP	AQ	1 166	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	205 740	
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 383	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	800	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	60 116	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	13 811	
	TOTAL (II)	BJ	BK	206 906	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	53 788	
	CRÉANCES	BX	BY	1 631 418	
	Autres créances (3)	BZ	CA	654 962	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE	300 000	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CF	CG	193 284	
	Disponibilités	CH	CI	31 370	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	2 864 821	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 864 821	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 537 170	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		SAS AXO ET ACTIFS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 240 000...)	DA	240 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	13 920		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	24 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	688 128		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(204 409)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)		DL	761 640		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	380 919		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	25		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 019 920		
	Dettes fiscales et sociales	DY	348 844		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	25 822			
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)		EC	2 775 530		
TOTAL (IV)		ED			
Ecarts de conversion passif *		EE	3 537 170		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 543 895		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 524			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFip N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS AXO ET ACTIFS		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG	5 356 391	FH		FI	5 356 391	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 356 391	FK		FL	5 356 391	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 724	
	Autres produits (1) (11)					FQ	442	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 372 557	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 298	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 560 989	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	38 294	
	Salaires et traitements *					FY	648 391	
	Charges sociales (10)					FZ	258 813	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS					GA	72 699
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 896	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 591 380	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(218 823)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 862	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 862	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 844	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 844	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 018		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(213 805)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AXO ET ACTIFS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	50	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 685	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 685	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 635)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(14 031)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 384 469	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 588 878	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(204 409)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	30 064
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 827
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N	
	Cession Immobilisations				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				50	50	
Amendes et pénalités						
Charges exceptionnelles				4 635		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS AXO ET ACTIFS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	110 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	83 700	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	190 850	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	193 695	KW		KX	7 016	
		Matériel de transport *				KY	165 028	KZ		LA	19 297	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	27 336	LC		LD	6 222	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	2 400	LI		LJ	1 383	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	388 460	LO		LP	308 468	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	350	8V		8W	500
Autres titres immobilisés					IP	60 116	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	10 166	IU		IV	3 644		
TOTAL IV					LQ	70 632	LR		LS	4 144		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	569 092	0H		0J	312 612
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	110 000	IX	110 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	83 700	LZ	83 700	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	190 850	MC	190 850	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	200 711	MO	200 711	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	184 325	MR	184 325	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	33 559	MU	33 559	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	2 400	NA	1 383	NB	1 383	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	2 400	NH	694 528	NI	694 528		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations			I0		0X	50	0Y	800	0Z	800	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	60 116	2D	60 116	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	13 811	2G	13 811	
	TOTAL IV			I3		NJ	50	NK	74 727	2H	74 727	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	2 450	0L	879 255	0M	879 254

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AXO ET ACTIFS

Néant ☒ *

CADRE A

	(col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AXO ET ACTIFS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	134 207	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	134 207	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AXO ET ACTIFS		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	3 898	
UG		UH			
UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : SAS AXO ET ACTIFS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	13 811	UV		UW	13 811			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 631 418		1 631 418					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	5 576		5 576					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	26 783		26 783					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	416 780		416 780					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	2 102		2 102					
	Groupe et associés (2)				VC	160 146		160 146					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	43 574		43 574					
	Charges constatées d'avance				VS	31 370		31 370					
	TOTAUX				VT	2 331 560	VU	2 317 749	VV	13 811			
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	10 524		10 524						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	370 395		138 759		231 636				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 019 920		2 019 920						
Personnel et comptes rattachés				8C	5 895		5 895						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	34 425		34 425						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	304 920		304 920						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	3 603		3 603						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	25		25						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	25 822		25 822						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	2 775 530	VZ	2 543 895		231 636				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	147 870	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**

Guillaume BLANCHARD

Laurent GODRET

Sylvie HERVÉ

Benoît LEROY

Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur

Michel FILOCHE

AXO ET ACTIFS

Société par Actions Simplifiée au capital de 240 000 €

10 Rue du Grand Launay
49000 ANGERS

R.C.S ANGERS 442 984 266

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

» Le Mans

» Fresnay-sur-Sarthe

» Saint-Calais

S.A. au capital de 192 000€ » Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans » Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique » R.C.S. Le Mans B 333 203 099 » APE 6920Z



AXO ET ACTIFS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société AXO ET ACTIFS,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXO ET ACTIFS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Comptabilisation des compromis » de l'annexe des comptes annuels concernant la méthode de comptabilisation des factures non parvenues et des factures à établir et « Comptabilisation des commissions à verser aux salariés sur les compromis signés ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

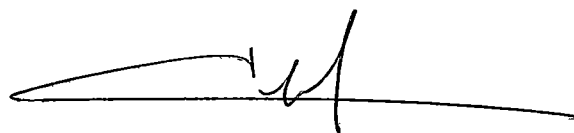
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Mans, le 14 Juin 2024

Le Commissaire aux comptes

ALTEXA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Laurent GODRET

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	110 000		110 000	110 000
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	83 700		83 700	
Constructions	190 850	1 166	189 684	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	418 595	205 740	212 855	251 853
Immobilisations corporelles en cours	1 383		1 383	2 400
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	800		800	350
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	60 116		60 116	60 116
Prêts				
Autres	13 811		13 811	10 166
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	879 255	206 906	672 349	434 885
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	53 788		53 788	192 279
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 631 418		1 631 418	2 151 176
Autres créances	654 962		654 962	613 173
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	193 284		193 284	1 593 963
Charges constatées d'avance (3)	31 370		31 370	6 075
ACTIF CIRCULANT (II)	2 864 821		2 864 821	4 556 665
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	3 744 076	206 906	3 537 170	4 991 550
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 240 000)	240 000	240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 920	13 920
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	24 000	24 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	688 128	675 874
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-204 409	12 255
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	761 640	966 048
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	380 919	518 265
Emprunts et dettes financières divers	25	25
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 019 920	2 778 765
Dettes fiscales et sociales	348 844	723 128
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 822	5 319
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	2 775 530	4 025 502
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	3 537 170	4 991 550
(1) Dont à plus d'un an	231 636	370 395
(1) Dont à moins d'un an	149 308	147 895
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	10 524	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 356 391		5 356 391	7 552 588
Chiffres d'affaires nets	5 356 391		5 356 391	7 552 588
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 724	19 022
Autres produits			442	968
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			5 372 557	7 572 577
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 298	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			4 560 989	6 198 799
Impôts, taxes et versements assimilés			38 294	26 094
Salaires et traitements			648 391	991 857
Charges sociales			258 813	266 807
Dotations aux amortissements sur immobilisations			72 699	63 405
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				3 898
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			5 896	6 488
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			5 591 380	7 557 347
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-218 823	15 230
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			11 862	1 219
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			11 862	1 219
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 844	7 403
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			6 844	7 403
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			5 018	-6 184
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-213 805	9 046

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 76
 e-mail : lemans@altexa.fr

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	50	26 800
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	50	26 800
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 685	8 395
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 444
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	4 685	10 840
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-4 635	15 960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-14 031	12 752
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 384 469	7 600 597
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 588 878	7 588 342
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-204 409	12 255
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	30 064	11 149
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 537 169,76 E.

Le résultat net comptable est une perte de 204 408,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2024 par les dirigeants.

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 74
e-mail : lemans@altexa.fr

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Le fonds commercial d'agence immobilière
sis 151 rue Ordener 75018 PARIS
a été acquis le 01/06/2021 pour un montant de : 110 000 €.
Il a été réévalué le pour un montant de : Néant
Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 110 000 €.

La durée d'utilisation est non limitée, le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Conformément au règlement ANC 2015-06, la direction apprécie la valeur du fonds de commerce au regard de sa valeur vénale, à l'issue de cette analyse elle considère que la valeur de marché est supérieure à la valeur nette comptable au 31/12/2023.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.
L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.
Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés, le montant des droits acquis n'est pas significatif, aucune provision n'a été passée.

Comptabilisation des compromis

A la clôture de l'exercice, il est fait un état des compromis signés et l'ensemble des commissions à recevoir rattachés à ces compromis est comptabilisés.

Aucune distinction n'est faite entre les compromis dont les conditions suspensives sont levées (c'est-à-dire que l'acheteur ne peut plus se rétracter et renoncer à l'achat sans payer la commission d'intermédiation) et ceux dont les conditions ne sont pas levées.

Compte tenu d'un pourcentage d'annulation de compromis négligeable, il a été retenu cette solution car l'outil de gestion ne permet pas de faire la distinction.

Cette méthode a aussi été privilégiée afin de coller à la réalité économique de l'activité.

En parallèle, les commissions à verser aux intermédiaires sont comptabilisées en charges.

Comptabilisation des commissions à verser aux salariés sur les compromis signés :

Sur les exercices antérieurs, des commissions à verser aux salariés, sur les ventes dont les compromis étaient signés à la date de clôture, mais dont la signature des actes authentiques intervenait post-clôture, étaient provisionnées. Pour mémoire en 2022, elles ont été provisionnées pour un montant de 173 290€.

En 2023, pour la première année, les commissions sur les compromis signés, mais dont la date de signature des actes authentiques est prévue après le 31 décembre 2023, ne sont pas comptabilisées.

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 75
e-mail : lemans@altexa.fr

FITECO SAS

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	110 000			110 000
Immobilisations corporelles	388 460	308 468	2 400	694 528
Immobilisations financières	70 632	4 144	50	74 727
TOTAL	569 092	312 612	2 450	879 255

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	134 207	72 699		206 906
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	134 207	72 699		206 906

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	110 000	0	110 000	Non amortiss.
Terrains aménages	83 700	0	83 700	Non amortiss.
Constructions	190 850	1 166	189 684	25 ans
Agencements divers	200 711	54 539	146 172	de 7 à 20 ans
Matériel de transport	184 325	132 751	51 574	de 3 à 6 ans
Mat.bureau & informatique	28 281	18 146	10 135	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 277	303	4 974	7 ans
Immobilisations en cours	1 383	0	1 383	Non amortiss.
TOTAL	804 528	206 906	597 622	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 898		3 898		
Comptes financiers					
TOTAL	3 898		3 898		

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 71
 e-mail : lemans@altexa.fr

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 811		13 811
Actif circulant et charges d'avance	2 317 749	2 317 749	
TOTAL	2 331 560	2 317 749	13 811

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 420 159
Autres créances	4 733
Disponibilités	7 425
TOTAL	1 432 316

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	75000	3,20	240 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	75000	3,20	240 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	380 919	149 283	231 636	
Dettes financières diverses	25	25		
Fournisseurs	2 019 920	2 019 920		
Dettes fiscales et sociales	348 844	348 844		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25 822	25 822		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 775 530	2 543 895	231 636	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	1 199 323
Dettes fiscales et sociales	5 685
Autres dettes	6 156
TOTAL	1 211 164

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
MALOCATION	1 000	-23 405	30	300				59 036	-5 664	
ACCORDS & CREDITS	1 000	-17 592	10	100				753	-2 909	
BELVES IMMO	1 000		40	400						
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Autres informations

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2023 a été calculé suivant la méthode d'unités de crédit projetées service prorata, et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Application de la norme IAS19,
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 62 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : de 0.00 % à 6.6 % suivant les tranches d'âges
Taux d'évolution des salaires : 2.00 %
Taux d'actualisation : 3.20 %
Taux de charges sociales : 45.00 %
Convention collective applicable : immobilier

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel s'élève à 28 192 € à la date du 31/12/2023.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	15
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	15
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	1
TOTAL	31

Informations relatives au crédit-bail

	Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		11 149	30 064	41 213
TOTAL		11 149	30 064	41 213

	Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		30 989	88 757	1 775	121 521
TOTAL		30 989	88 757	1 775	121 521

	Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		14 429	17 000	1 154	32 583
TOTAL		14 429	17 000	1 154	32 583

	Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		195 317
TOTAL		195 317

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	174 634	13 170	43 156	118 308
TOTAL	174 634	13 170	43 156	118 308

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr